ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

JE NE SAIS PLUS QUOI FAIRE.

Par powerman59 Postée le 18/02/2021 22:26

Bonsoir, Je vais juste résumer la situation. Mon père boit depuis de nombreuses années, aujourd'hui il a 69 ans et ma mère vient de décéder il y a 2 semaines. Il a le mauvais alcool, voire méchant et violent. Mais aujourd'hui il est devenu un déchet, il ne bouge pratiquement plus de sa chaise, il a perdu énormément en masse musculaire, lui qui était un colosse. Bref aujourd'hui il se fait carrément dessus, et ne prend même plus la peine de se lever, de toute facon avec l'alcool qu'il ingurgite (env 3 à 5l de rosé par jour) il est sans force, la maison, un vrai désordre, bien que nous passons (nous frères et soeurs) faire le ménage, mais lui ne fait aucun effort, toute la nourriture traine sur la table, son linge carrément par terre plein d'urine... Bien évidemment son discours aujourd'hui est de rejoindre ma mère... voilà aujourd'hui nous ne savons plus quoi faire, nous sommes passés par tous les stades, gentil, méchant, contreparties, chantage, privation etc.... rien ne fonctionne, c'est pourquoi mon dernier recours est de venir vers vous, afin d'obtenir un début d'aide car psychologiquement nous allons finir par décrocher également. Je vous remercie par avance.

Mise en ligne le 19/02/2021

Bonjour,

La situation que vous décrivez dans votre message est bien sûr préoccupante et nous comprenons bien votre désarroi sans compter qu'il vient s'ajouter à la douleur du décès de votre mère..

Votre père ne prend plus du tout soin de lui et vous dit ne plus trouver de sens à sa vie. Nous entendons bien à la lecture de votre message que vous avez tenté différentes approches pour l'aider. Nous n'avons pas connaissance de la façon dont vous avez abordez la situation mais nous nous permettons d'évoquer un point qui nous semble essentiel, à savoir celui d'éviter de cibler la consommation d'alcool, de ne plus en parler pour vous concentrer à l'encourager sur ce qui pourrait encore aujourd'hui donner du sens à sa vie, lui donner envie de prendre soin de lui.

Si comme vous l'évoquez, le souhait de votre père est de rejoindre votre mère, il est à craindre que vous n'ayez pas vraiment le moyen de vous opposer à cette décision. Cependant, il nous paraît important de pouvoir être aidé dans cette difficulté par un professionnel spécialisé sur la question, de pouvoir prendre du recul dans cette situation, prendre soin de vous, de même que vos frères et sœurs.

Il existe dans des dispositifs de prise en charge spécialisés sur la question des addictions des consultations individuelles, confidentielles et gratuites destinées aux usagers qui souhaitent être aidés. Ces professionnels spécialisés (médecins addictologue, thérapeutes, travailleurs sociaux) proposent également des consultations aux membres de l'entourage bien souvent démunis face à la situation. Nous vous joignons 1 lien ci-dessous d'une strucure d'aide qui pourrait vous aider, vous soutenir, vous conseiller en tant que proche.

Si vous ou vos frères et sœurs souhaitez aborder la question sous forme d'échanges, être orientés dans d'autres villes si besoin, nous sommes joignables de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat via notre site.

Avec tous nos encouragements,

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SU

CENTRE ALCOOLOGIQUE DE JOUR CAJ

25, avenue du Général Horne
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 28 19 30
Site web : www.ch-saint-amand-les-eaux.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h.
Accueil du public : Pour les activités thérapeutiques (CATTP ou hospitalisation de jour), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Pour les consultations, de 9h à 17h
COVID -19 : Mise à Jour NOVEMBRE 2022: respect du protocole sanitaire (masque obligatoire, lavage de main, prise de température. Capacité d'accueil de 14 places.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche